

# CSA académique du 2 février 2026

Nous ne pouvons démarrer ce CSA académique sans évoquer la situation dans laquelle il se tient. Elle pourrait être qualifiée de rocambolesque si les conséquences n'étaient pas dramatiques, pour les élèves, les personnels et plus largement pour le système éducatif dans son ensemble.

Petit rappel des faits : CSA académique prévu le 20 (jour du CSA MEN), puis devant les contestations des représentants des personnels, décalés d'un jour, sans avoir les répartitions des moyens d'enseignement 1<sup>er</sup> et 2<sup>nd</sup> degrés en amont, puis de nouveau décalé le 28, toujours sans les documents avec une date de report pour le 2 février. Entre-temps, ces fameux documents nous sont envoyés, mais ne correspondant pas aux chiffres ministériels...

Il est indispensable de tirer les leçons de cette séquence. Nos instances et les élu·es des personnels que nous sommes doivent être respectés, par des délais décents entre le CSA MEN et notre CSA, par des documents complets, sincères et exploitables remis suffisamment en amont. Tout cela relève de la démocratie sociale. Dans un contexte de profonde crise démocratique, les cafouillages de ces derniers jours ne peuvent que renforcer les doutes et la défiance qui s'expriment de plus en plus fortement sur l'action publique.

Alors que nous subissons l'arrivée du septième ministre de l'Education depuis 2022, nous voici avec un budget dont on peut affirmer qu'il ne correspond en rien aux attentes de la population ni aux sujets de débats qui ont émergé durant cette période. Taxation des ultra-riches, conditionnalité des aides aux entreprises, revalorisation des salaires dans la Fonction publique et plus particulièrement pour les catégories B et C, tous ces sujets et bien d'autres ont été ignorés ou balayés par le gouvernement. *A contrario*, la FSU attend des mesures fortes pour répondre aux difficultés grandissantes dans la Fonction publique et plus particulièrement dans l'Education, pour répondre aux besoins de la jeunesse et des personnels. Il est temps d'arrêter de se cacher derrière des choix budgétaires qui ne sont autres que des choix politiques. La jeunesse a besoin de mieux d'école avec des personnels en nombre suffisant, formés et revalorisés.

Dans notre académie, la situation est dramatique avec des suppressions massives de postes dans le 1<sup>er</sup> degré comme dans le second degré. Il s'agit d'une gestion purement comptable où la ruralité qui explique les petits effectifs d'écoles et de collèges n'est absolument pas prise en compte. La FSU rappelle son opposition aux PAS qui aggravent encore les conditions de travail des accompagnant·es d'élèves en situation de handicap. Extensions géographiques imposées, avenants contraints, démissions en cascade : derrière la réorganisation administrative, ce sont les droits des personnels et les besoins des élèves qui sont sacrifiés. La FSU dénonce ces dispositifs et réaffirme l'urgence de reconnaître pleinement le métier d'AESH, notamment par la création d'un corps de catégorie B. Dans ce contexte, la transformation de postes d'enseignants devant élèves en postes PAS (10 dans le 1<sup>e</sup> degré et 8 dans le second degré) est d'autant plus inacceptable.

Après avoir supprimé 31 ETP de PE dans notre académie l'an dernier, au nom d'un rééquilibrage entre académies, les suppressions se poursuivent massivement cette année avec -49 ETP dans l'académie pour le 1<sup>er</sup> degré auquel s'ajoute le retrait de 10 ETP devant élèves transformés en PAS. Un seul et unique indicateur continue de faire autorité dans l'arbitrage des moyens alloués à l'école : le P/E et son harmonisation sur les quatre départements de l'académie. Ce fameux P/E qui ne tient pas compte des

particularités locales et qui inclut dans son calcul des enseignants qui ne sont pas face à des élèves. Le projet de l'exécutif est de supprimer plusieurs milliers de postes pour faire des économies à court terme sur le dos du service public d'éducation. Pourtant, il est reconnu que le système éducatif français, particulièrement inégalitaire, a également les effectifs parmi les plus chargés d'Europe. En stoppant les suppressions de postes, la baisse démographique pourrait donc être un puissant levier pour baisser le nombre d'élèves dans les classes et la ramener vers la moyenne des pays de l'OCDE. Stopper les suppressions de postes permettrait également de transformer l'école en revalorisant les agents, en améliorant le remplacement, en reconstruisant les RASED, en rendant l'école réellement inclusive, en redéployant des enseignantes et enseignants surnuméraires, en reconstruisant la formation continue. Pour notre académie à forte composante rurale, stopper les suppressions de postes permettrait aussi d'enrayer la désertification scolaire et la fragilisation des petites structures.

Refusant de réviser et d'élargir la carte de l'Éducation prioritaire sur la base de critères sociaux, E. Geffray souhaite installer une « organisation spécifique », fondée sur un système de contractualisation. Dès cette année, une mise au pas des pratiques menacerait 800 collèges sélectionnés pour leurs faibles résultats au DNB en mathématiques et français, indépendamment de la carte de l'Education Prioritaire. Dans notre académie, ils seraient au nombre de 14. Il s'agit clairement pour le ministère de se défausser, en faisant porter aux collègues, à qui l'on va réapprendre à faire leur métier sous la contrainte, la responsabilité du niveau des élèves au lieu de pointer l'absence de moyens pour permettre la réussite des plus socialement défavorisés. Nous veillerons à ce que les moyens dont a besoin l'Education Prioritaire ne soient pas réduits ou injustement redéployés. Nous continuerons d'alerter sur la problématique des écoles orphelines qui est une réalité connue dans les départements de l'académie et qui a bien trop duré. La FSU ne peut se satisfaire de la contractualisation de 21 collèges qui ont des IPS très faible et qui ne sont pas dans l'Education Prioritaire, dont Gérard Philipe à Clermont. C'est une tentative pour ne pas réformer et élargir la carte de l'EP, en intégrant notamment les lycées avec des IPS très faibles et en attribuant des moyens en adéquation avec l'EP. L'attribution d'une petite dotation « lycées fragiles » n'est pas à la hauteur de la situation de ces lycées.

Concernant la préparation de rentrée 2026, la fin du caractère obligatoire des groupes de niveaux en collège est une victoire syndicale, notamment de la FSU mais c'est une victoire partielle : le cadre national se trouve réduit et l'autonomie des établissements, source d'inégalités, s'en trouve renforcée. Or nous voulons une éducation nationale et pas locale qui dépendrait du seul rapport de force dans chaque établissement. Même si le ministre s'est engagé à plusieurs reprises à maintenir les moyens qui ont été injectés dans les groupes de niveau, la vigilance est de mise sur les DHG pour que les enveloppes de moyens restent *a minima* constantes. La FSU continue par ailleurs de demander prioritairement le rétablissement de la technologie en Sixième, passée à la trappe de la réforme.

Le SNU à peine abandonné, le gouvernement promeut le service militaire volontaire pour les PFMP, les stages en fin de Seconde, l'année de césure bonifiable dans Parcoursup. Avec les classes engagées, le guide « acculturation à la défense », le livret « ma première cérémonie militaire » ... tout est fait pour « acculter » les personnels et les élèves à l'armée, les familiariser avec l'uniforme, à la manipulation des armes... . Il prépare l'opinion publique à sacrifier, en cas de crise et de conflits, le service public d'éducation et la jeunesse. Les jeunes ont besoin d'école, d'une école de la liberté et de la paix, pas d'apprendre à faire la guerre. La FSU rappelle son opposition à ces dispositifs.

Par ailleurs, pendant que le lycée continue de subir les conséquences délétères de Parcoursup et des réformes Blanquer, que la FSU rejette toujours, si le ministre E. Geffray a reconnu que dans la voie

professionnelle le parcours Y est « un échec en l'état », il poursuit, à l'instar de celles et ceux qui l'ont précédé, ses opérations de communication hors sol en interdisant le repêchage avec des points de jury (pratique qui ne concerne en réalité qu'un nombre infime de candidat·es), pointant ainsi un pseudo laxisme des enseignant·es et l'idée d'un bac au rabais. L'extension du dispositif « portable en pause » au lycée, rejetée par le CSE, est le dernier coup de com' politique pétri de démagogie et décidé sans concertation ni moyens supplémentaires, ni humains ni matériels. La FSU dénonce une mesure d'affichage et une nouvelle instrumentalisation de l'École.

S'agissant des LGT, si l'on agglomère les effectifs avec ceux des « post bac » nous avons une baisse prévisionnelle de 1% des effectifs, alors que la baisse des dotations (janvier 2025-janvier2026) dans les lycées est de 1,43%, bien plus importante et que de nombreux lycées sont impactés. S'agit-il d'une anticipation pour les prochaines rentrées ? Bien que l'on puisse être satisfaits de la suppression de classes « prépa-seconde » qui n'ont jamais montré leur pertinence ni leur efficacité, force est de constater que ces moyens ne sont pas réinjectés dans les lycées. Les trente suppressions d'ETP vont se traduire en combien de postes supprimés dans les lycées à la rentrée 2026 ? Maintenir un ratio HP/HSA toujours aussi élevé dans les lycées, de l'ordre de 11,5% de la DHG, dans les conditions actuelles, est un moyen de tenter de pallier l'insuffisance d'ETP, alors que l'on sait déjà qu'elles ne pourront pas être toutes attribuées. Enfin, la disparition de la spécialité LLCA dans l'académie, remplacée par des cours du Cned, est un signe inquiétant d'une part pour les spécialités à faibles effectifs et d'autre part sur la capacité pour l'académie de maintenir un large panel de spécialités.

Dans les collèges de l'académie, la situation n'est pas meilleure. La baisse de la dotation est comparable à la baisse des prévisions d'effectifs et n'améliorera en aucune façon le taux d'encadrement. A la rentrée 2025, environ 60% des classes sur les 4 niveaux ont des effectifs compris entre 26 et 30 élèves, hors Education Prioritaire ! Et ce sont donc 43 ETP supprimés pour la rentrée 2026 après 33,5 ETP supprimés à la rentrée 2025 ! Sur les rentrées 2025 et 2026, ce ne sont pas moins de 128,5 ETP supprimés dans les collèges et lycées de l'académie !

Le ministère impose une diminution de la masse salariale : les académies qui ne réduisent pas suffisamment le nombre d'agences comptables par nombre d'établissements scolaires (barème SARA) n'ont plus de remplacement des postes vacants. Cette asphyxie est irresponsable et déconnectée des spécificités régionales et de la réalité du terrain. L'Auvergne a un maillage territorial fort avec beaucoup de petits établissements scolaires, mais le Ministère impose une moyenne de 7 établissements par agence comptable. Aussi, après l'Allier l'an dernier, c'est au tour du Cantal de se plier à cette règle arithmétique délétère pour pouvoir mendier quelques remplacements de postes auprès du ministère. Mais pour combien de temps ? Au début de la mise en place de la réforme comptable, on nous parlait de 5 établissements par agence comptable, aujourd'hui c'est 7, et demain ? Dans d'autres académies, il peut y avoir 10 ou 12 établissements gérés, au mépris des besoins de services de proximité et de la santé des agents en postes.

La FSU a voté contre et continuera de voter contre ces refontes d'agences comptables, d'autant plus qu'une nouvelle version d'Opale va être déployé, augmentant la complexité et la charge de travail des agences comptables.

La FSU revendique les créations d'emplois nécessaires au bon fonctionnement du service public, notamment pour diminuer le nombre d'élèves par classe, élément déterminant pour la réussite des élèves mais aussi pour les conditions de travail des enseignant·es, des personnels qui se sont fortement dégradées ces dernières années. La réforme de la formation initiale des enseignant·es et CPE, mise en

place à la rentrée 2026 ne réglera pas la crise d'attractivité tant que les rémunérations et les conditions de travail ne seront pas améliorées. Aucune mesure de carrière ou de revalorisation n'est pourtant envisagée alors que l'ensemble des personnels le signale comme un frein au métier. Pourtant, une autre solution est possible. La baisse démographique des années à venir est une occasion historique d'améliorer les conditions de travail et de rendre leur pouvoir d'agir aux personnels, dans le respect de leurs métiers et missions. L'Éducation nationale doit redevenir le 1<sup>er</sup> budget de l'État.

La FSU soutient toutes les initiatives locales pour la défense de l'Ecole publique laïque et continuera à mobiliser pour construire un puissant rapport de force dans un cadre intersyndical le plus large possible.

Enfin, nous souhaitons porter à votre connaissance des situations qui ne s'inscrivent pas pour nous dans le cadre d'un dialogue social respectueux de chacune et chacun. L'audience du SNUAS-FP-FSU du 19 janvier auprès de l'Inspection académique du Puy de Dôme avait pour objet la souffrance des AS de terrain face au management organisé dans le service. Non seulement, le secrétaire général a critiqué les propos tenus par les représentantes syndicales, remettant ainsi en cause leur rôle mais n'a apporté aucune réponse aux interrogations et ne s'est pas engagé à répondre. Aussi, nous joindrons à notre déclaration la liste de questions et nous demandons un droit de suite.